Gouvy

VIE COMMUNALE

N° 48
SEPTEMBRE 2020

EVASION CULTURELLE
AUTOMNE/HIVER !

A lire en page 14

OPÉRATION
SHOE-BOX

A lire en page 8

SERVICE À LA LOUPE !

A lire en page 28

www.gouvy.be

SOMMAIRE

- Conseil communal 4
- Population - État civil 5
- Anniversaire de mariage 6
- La commune de Gouvy vous informe 8
- CPAS 10
- Enfance - Jeunesse - Enseignement 11
- La Police vous informe 13
- Cutlure - EPN - Bibliothèque - Evénément 14
- Tourisme 15
- Aînés 17
- Santé 18
- Nature - Environnement 19
- Associations 23
- Social 24
- Economie, commerces et services 27
- Un service à la loupe 28

Photo de couverture : Josy Mottet

Editeur responsable :
Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :
Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvy.be
080/29.20.21

A l'attention des groupements et associations :
La prochaine édition de « La Vie Communale » sortira **fin décembre 2020**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 - valerie.grolet@gouvy.be.

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un Échevin, n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvy.be. **Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.**

EDITORIAL

« Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas ! »

Depuis le mois de mars, je pense que nous n'avons jamais autant expérimenté cette citation dans notre quotidien. Aujourd'hui, je rédige cet edito sans savoir ce que sera la situation le jour où vous le lirez. Notre économie aura-t-elle repris son rytme normal ? Le masque sera-t-il toujours un accessoire de notre tenue vestimentaire ? Les enfants animeront-ils encore les cours de récréation de leurs rires et de leurs discussions ? Personne ne peut dire aujourd'hui ce que sera demain. Mais finalement, est-ce si important ?

Durant ces derniers mois, nous avons pu tester et prouver notre capacité à nous adapter, à rebondir. Nous avons intégré une compétence pour certains peut-être un peu inconnue. Et je suis certaine qu'il en sera de même par la suite. La crise sanitaire laissera son empreinte, avec ses côtés sombres et ses côtés clairs. Mais l'important, c'est de continuer à avancer, à construire une société plus juste, plus vraie, plus grande.

Si il y a bien un lieu proprice à la construction de cette société, ce sont les écoles. Et tout le monde a repris le chemin des classes début septembre. Je souhaite une belle année scolaire aux élèves/étudiants, aux enseignants, aux directions et à toutes les personnes qui gravitent autour du secteur scolaire.

La cellule familiale est également un lieu important d'éducation, voire le plus important. Chers parents, votre rôle est essentiel auprès de vos enfants pour les aider à se construire, à grandir, à développer leur sens critique et responsable.

Et pour vous aider à appréhender le monde, la commune où vous vivez, vous tenez entre vos mains la revue « Vie communale » qui regorge d'informations sur l'activité de votre commune. Je vous en souhaite une bonne lecture, une bonne découverte.

Véronique Léonard
Bourgmestre

ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Fax : 080/29.29.39 - Mail : administration@gouvy.be

Suite à la crise sanitaire, **l'administration communale est accessible uniquement sur rendez-vous**. Il suffit d'un appel au 080/29.29.29.

Ce fonctionnement est mis en place afin d'éviter une présence trop importante du public, au même moment, dans les couloirs de l'administration.

Petits rappels :

- le port du masque est obligatoire ;
- la distanciation sociale est d'application (1,5 m) ;
- du gel hydroalcoolique est disponible dans le sas d'entrée, merci d'en faire bon usage ;
- venir prioritairement seul, sauf si la démarche administrative nécessite la présence d'une personne supplémentaire ;
- si certaines démarches sont réalisables par mail ou par téléphone, merci de privilégier ce mode de communication.

Horaire d'ouverture des bureaux de l'Administration Communale de Gouvy				
	Population		Autres services	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mardi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Mercredi	08.00 - 12.30	13.30 - 18.00	08.00 - 12.30	13.30 - 16.00
Jeudi	08.00 -12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Vendredi	08.00 - 12.30	sur rendez-vous	08.00 - 12.30	sur rendez-vous
Samedi	09.00 - 12.00		sur RDV pour l'urbanisme	

CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez dans cette rubrique **les ordres du jour des conseils communaux**. Les personnes qui le souhaitent peuvent avoir **accès aux comptes-rendus** sur le site communal www.gouvy.be. A défaut d'un accès numérique, un envoi par courrier peut être envisagé sur demande, pour des points précis repris à l'ordre du jour. Le cas échéant, la demande est à adresser par téléphone ou par courrier à l'administration communale.

Nous vous informons également que les personnes qui le souhaitent peuvent recevoir par mail de préférence ou par courrier, une **invitation pour assister au conseil communal, dans le public**, accompagnée de l'ordre du jour de celui-ci. Pour ce faire, vous pouvez vous adresser à Myriam Hay (080/29.29.31 - myriam.hay@gouvy.be)

ORDRE DU JOUR

22 JUILLET 2020

1. Démission d'un conseiller communal : Monsieur Roger NIZETTE. PRISE EN ACTE.
2. Démission d'une conseillère communale : Madame Nadine DEHEZ. PRISE EN ACTE.
3. Démission d'une conseillère communale : Madame Fabienne LAFALIZE-GUEIBE. PRISE EN ACTE.
4. Madame Edith THILMANY - VERIFICATION des pouvoirs d'un conseiller suppléant. PRESTATION de serment et INSTALLATION du nouveau conseiller communal.
5. Attribution des subsides 2020. DECISION.
6. Mérite sportif et bénévoles 2020. DECISION.
7. Office d'Aide aux Familles Luxembourgeoises asbl. Convention de partenariat dans le cadre d'une maison d'accueil pour les aînés. APPROBATION.
8. Prime Communale. Règlement prime incitant à l'installation de médecins généralistes sur le territoire de la commune de Gouvy - Exercice 2020. DECISION.
9. F.E. de Cherain. Compte 2019. APPROBATION.
10. F.E. de Gouvy. Compte 2019. APPROBATION.
11. F.E. de Ourthe. Compte 2019. APPROBATION.
12. F.E. de Montleban. Compte 2019. APPROBATION.
13. Redevance communale pour la fréquentation du soutien scolaire - Exercices 2020-2025. DECISION.
14. Achat de matériel pour la menuiserie (2020-040). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
15. Achat de petit matériel électrique et thermique (2020-039). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
16. Acquisition d'un véhicule de type pickup double cabine (2020-062). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
17. Acquisition d'une faucheuse (2020-063). Conditions et mode de passation. APPROBATION.
18. Patrimoine communal. Droit de superficie pour l'implantation de mats éoliens au bénéfice de Luminus. APPROBATION.
19. Patrimoine communal. Développement, construction et exploitation de parcs éoliens sur la Commune de Houffalize. Contrat instrumentant les droits fonciers avec le promoteur. APPROBATION.
20. Patrimoine communal. Lot G13 - Conduite de liaison entre la station de pompage du Luxibout et le réservoir de Commanster - Emprises 2 et 3. Projet d'acte d'acquisition par l'Administration communale de Gouvy de deux emprises en sous-sol au "Grand Bois" : la première de 01a97ca à prendre, section B n°1661 TPOOOO, l'autre de 26ca, à prendre section B n°1661 VPOOOO. APPROBATION.
21. Patrimoine communal. Lot G13 - Conduite de liaison entre la station de pompage du Luxibout et le réservoir de Commanster - Emprises 4, 5 et 6. Projet d'acte d'acquisition par l'Administration communale de Gouvy de trois emprises au "Grand Bois" et la constitution de servitude y associée estimée à 5.520€. APPROBATION.
22. Patrimoine communal. Contrat de bail en vue de l'acquisition d'un bien sis dans le Parc d'activités économiques (P.A.E) de Courtil - hall 1402, cadastré 3e division, section E, n°1695F4 et appartenant à LEYENS Fernando. APPROBATION.
23. Personnel communal. Engagement d'un ouvrier forestier, et constitution d'une réserve. APPROBATION.
24. PCS3 - Conseil Communal des Enfants. Convention avec le Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie (CRECCIDE). APPROBATION.
25. Camps de vacances. Arrêté de police pris dans le cadre de l'épidémie Covid-19. APPROBATION.

26 AOÛT 2020

1. Madame Edith THILMANY. PRESTATION de serment et INSTALLATION du nouveau conseiller communal.
2. Madame Marie-Claire LAMBERTZ. PRESTATION de serment en qualité de Directrice financière.
3. Patrimoine communal. Prise en location d'un espace de stockage dans un hall au P.A.E. de Courtil. Contrat de location avec Mr Michaël LEBEQUE. APPROBATION.
4. F.E. de Montleban. Budget 2020 - Modification n°1, 2020. APPROBATION
5. F.E. de Bovigny. Compte 2019. APPROBATION.
6. Achat de petit matériel électrique et thermique (2020-039). Cahier spécial des charges - Correction d'une erreur matérielle. RATIFICATION.
7. PCS3 - Soutien scolaire solidaire. Règlement d'Ordre Intérieur (ROI). APPROBATION.
8. Décision(s) de Tutelle. INFORMATION.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **LEMAIRE Eva**, née à Malmedy le 13 juin, fille de Romain et de GOOSSENS Johanna de Baclain.
- **NEMERY Théo**, né à Libramont le 25 juin, fils de Quentin et de MOTTET Marie de Baclain.
- **MUZZI Noé**, né à Saint-Vith le 01 juillet, fils de David et de WANGEN Adélaïde de Cherain.
- **ROBERT Mathis**, né à Saint-Vith le 03 juillet, fils de Benjamin et THEIS Maïté de Honvelez.
- **LETEMS MULLER Malya**, née à Saint-Vith le 6 juillet, fille de Quentin et de Gwendoline de Bovigny.
- **LEONARD Elisa**, née à Saint-Vith le 16 juillet, fille de Johan et de GALIZIA Jennifer de Bovigny.
- **HEBETTE Kyrenne**, née à Saint-Vith le 19 juillet, fille de Gaétan et de BOLOGO Suzanne de Gouvy.
- **PHILIPPE Mathis**, né à Liège le 22 juillet, fils de Jean-Marc et de MEYER Tiffany de Steinbach.
- **WINAND Ezio**, né à Saint-Vith le 26 juillet, fils de Nicolas et de GRESSE Fanny de Gouvy.
- **KRACK Eden**, né à Saint-Vith le 31 juillet, fils de Franck et de DE KONINCK Chelsea de Gouvy.
- **GUERMONPREZ Léanna**, née à Malmedy le 08 août, fille de Gary et de TERRANOVA Florence de Wathermal.
- **FERRO Amy**, née à Saint-Vith le 17août, fille de Gauthier et de LAMBERTY Nadia de Limerlé.

MARIAGES

- **DE GLAS Eric & MARIS Diana d'Halconreux**, se sont unis le 13 juin.
- **FORTEMPS Kristof & GARITTE Vinciane de Gouvy**, se sont unis le 17 juin.
- **LOMBARD Marc & MARECHAL Laurence de Courtil**, se sont unis le 04 juillet.
- **WINAND Yannick & DEBUISSON Christelle de Gouvy**, se sont unis le 25 juillet.
- **DELLEUZE Pierrot & CHALON Tiffany de Gouvy**, se sont unis le 1er août.

DÉCÈS

- **LERUSE Claudy** de Gouvy, décédé le 16 juin à l'âge de 65 ans.
- **SCHRAUBEN Elisabeth** de Beho, décédée le 19 juin à l'âge de 106 ans.
- **LOTH Armand** de Courtil, décédé le 28 juin à l'âge de 90 ans.
- **SCHAUS Marcel** de Sterpigny, décédé le 03 juillet à l'âge de 88 ans.
- **HAY Catherine** de Rettigny, décédée le 03 juillet à l'âge de 91 ans.
- **WINAND Jean** de Limerlé, décédé le 20 juillet à l'âge de 72 ans.
- **LEJEUNE Dylan** de Deiffelt, décédé le 26 juillet à l'âge de 27 ans.
- **THEODORIDIS Charalambos** de Gouvy, décédé le 28 juillet à l'âge 55 ans.
- **LAMBERT Joseph** de Beho, décédé le 12 août à l'âge de 75 ans

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE

NOCES D'OR

MICHIEL ET BERTHE BUIJSSE-RAGAZZO – GOUVY

C'est très récemment que Berthe et Michiel se sont installés dans notre commune. Le 18 juillet dernier, ils sont venus nous rendre visite avec leur famille à l'administration communale afin de fêter leurs cinquante ans de vie commune.

Leur rencontre remonte à une réunion en plein air à Jumet. Ils ont décidé de s'unir le 3 avril 1970 à la Commune de Bouffioulx. Ce jour fut d'ailleurs spécial puisque la sœur de Berthe et l'ami de Michiel se sont unis eux aussi.

Deux enfants sont venus agrandir leur petite famille, pour leur plus grand bonheur. S'en sont suivis cinq petits-enfants.

Ils profitent désormais d'une retraite bien méritée.

Nous leur souhaitons encore beaucoup de bonheur ensemble.

JEAN-MARIE ET YVONNE GÉRARD-MOSTADE – GOUVY

La rencontre de Jean-Marie et Yvonne remonte à l'école primaire de Rettigny. Ils se sont mariés le 2 mai 1970 à Cherain et nous ont donc rejoints le 11 juillet dernier avec leur famille afin de fêter leurs cinquante ans de mariage.

En 1971, leur fille ainée est venue agrandir leur famille pour leur plus grand bonheur. Comme ils ne font pas les choses à moitié, les jumeaux ont suivi, deux années plus tard.

Désormais, après une longue carrière en tant que conducteur de trains pour Jean-Marie et comme gardienne indépendante pour Yvonne, ils profitent d'une retraite bien méritée.

Cependant, ils restent encore tous les deux très actifs en se rendant régulièrement à la pétanque pour Jean-Marie et à travers la marche pour Yvonne.

Nous les remercions pour cet agréable moment partagé ensemble et leur souhaitons encore une fois tout le meilleur.

NOCES DE DIAMANT

LÉON ET MARIE-LOUISE HAAN-JEANGILLE – GOUVY

Ce samedi 25 juillet, nous avons accueilli avec plaisir ce couple qui fêtait alors ses soixante années de mariage, accompagné de sa famille.

Leur rencontre sort de l'ordinaire. En effet, Léon, plutôt que de taper uniquement dans l'œil de Marie-Louise, a également fait tomber sous son charme la maman de celle-ci ! C'était alors en 1957, lors de ses tournées en tant que facteur.

Ce sont trois années plus tard qu'ils ont choisi de s'unir le 14 mai à la Commune de Cherain.

Le 1er mai 1966, ils se sont définitivement installés à Gouvy, dans leur maison familiale.

Un garçon, Michel et deux filles, Marie-Christine et Françoise, sont venus agrandir leur famille, élargie plus tard par sept petits-enfants.

Désormais, ils profitent d'une retraite bien méritée, accompagnés de leur fidèle compagnon, Billy. Ils restent cependant tous les deux très actifs. Marie-Louise s'est trouvée il y a quelques années une nouvelle passion, le théâtre ! Léon, quant à lui, apprécie prendre l'air dans les bois. A deux, ils apprécient également rencontrer leurs amis du club des 3X20.

Merci à eux pour ce beau moment passé ensemble.

NOCES DE BRILLANT

ANDRÉE LAMBORAY ET CYRILLE HENRY – GOUVY

Demeurant aujourd'hui à Gouvy, Andrée et Cyrille se sont mariés à Tavigny le 26 août 1955. Le 29 août dernier, ils nous ont rejoints, avec leur famille, pour fêter leurs 65 ans de mariage. Leur rencontre remonte à la kermesse de Vissoule-Tavigny, en septembre 54 se rappelle Cyrille. Ce dernier, voyant Andrée pour la première fois, a eu le coup de foudre pour celle-ci.

Ils se sont installés une année à Cowan avant de venir habiter définitivement dans leur maison familiale à Gouvy. C'est dans cette même maison qu'ils ont vu leur petite famille s'agrandir pour leur plus grand bonheur avec leurs deux filles et leur garçon, et plus tard leur petite-fille Christelle.

Désormais, après une longue carrière en tant que bûcheron et puis ouvrier dans la construction pour Cyrille, pendant qu'Andrée a passé sa vie à prendre soin des siens, ils profitent enfin d'une retraite bien méritée à deux. Ils ne manquent toutefois pas une occasion de se rendre aux 3x20 pour rencontrer et danser avec leurs amis et affectionnent tout particulièrement les fleurs de leur beau jardin.

Nous les remercions pour le moment partagé et nous leur souhaitons bonne continuation.

LA COMMUNE DE GOUVY VOUS INFORME

OPÉRATION SHOE BOX KIDS !

Comme chaque année, la commune organise l'opération Shoe Box Kids en décembre, une opération de solidarité en faveur des enfants moins gâtés.

En quoi ça consiste ? Nous invitons chacun à remplir une boite à chaussures avec toutes sortes de petits cadeaux, de douceurs adaptés aux enfants selon une tranche d'âge : 0-2 ans, 2-6 ans ou 6-12 ans.

Ajoutez-y une petite carte de vœux, un dessin, un petit mot, faites un joli paquet cadeau et déposez-le entre le 23 novembre et le 15 décembre dans un des points de collecte.

Les boites seront redistribuées la semaine de Noël aux enfants moins chanceux de notre région. L'année passée, 482 boites cadeaux ont été distribuées ! Aidez-nous à dépasser ce nombre.

Nous comptons sur vous ! Gardez déjà vos boites à chaussures vides, en prévision de cette opération.

Les dates de dépôt et l'organisation pourraient être revues en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Contact : population@gouvy.be - 080/29.29.29.

SERVICE TRAVAUX

Petit focus sur des travaux réalisés dans notre commune par le personnel communal et/ou des entreprises privées : infrastructures, plantations, entretiens...
Merci à tous pour le savoir-faire et la qualité du travail fourni.

Plantations à Halconreux

Création d'un accès au ruisseau de Cierreux

Restauration des murs du pont à Langlire

Création d'une voirie Avenue Noël à Gouvy

Création d'une voirie d'accès au PCA Bastin (Rue d'Ourthe)

Réseau d'eau – jonction Luxibout-Cierreux

CPAS

#RÉUSSIR : UNE 2ÈME ÉDITION PARTICULIÈRE À PLUS D'UN TITRE

La première quinzaine du mois d'août a vu le retour d'#Réussir sous la houlette du Centre Public d'Action Sociale de GOUVY.
Pour rappel, en 2019, le CPAS a souhaité perpétuer le projet « Vouloir Réussir » mis en place par Mr Guy SCHMITZ et son équipe depuis de nombreuses années. Vu l'engouement afférent à cette organisation, il nous paraissait essentiel de pouvoir maintenir ce service auprès des citoyens de la commune de GOUVY mais aussi des communes avoisinantes.
L'édition 2020 fut bien évidemment marquée par le Covid-19. L'incertitude quant à l'organisation des deux semaines de cours de rattrapage a été présente pendant de longues semaines. Toutefois, dans la volonté d'assurer une continuité de service et de pouvoir soutenir les élèves en difficulté mais également leurs parents devenus apprentis professeurs durant le confinement, il nous paraissait essentiel de maintenir #Réussir.
Malheureusement, la ferveur des dernières années n'a pas été au rendez-vous. Seuls 14 élèves ont répondu présents aux cours (contre 99 pour l'édition 2019).
Cela n'a pas entaché la motivation des professeurs qui ont répondu en nombre à nos sollicitations. Malheureusement, des choix ont dû être faits et l'organisation légèrement chamboulée.
Cette édition 2020 n'a pas atteint notre motivation et notre conviction quant à l'importance de maintenir ce projet pour les jeunes de notre région. Nous vous informons donc que nous réitérerons ce projet l'année prochaine, avec, qui sait, peut-être quelques petites nouveautés !

PÉDICURE MÉDICALE SOCIALE

Depuis le mois de juillet 2020, un service de pédicure médicale sociale a été mis en place au CPAS de GOUVY, avec la collaboration de Mme Bernadette DROPPERT, pédicure médicale spécialisée.
Cette dernière a pu établir le constat que certains citoyens de la commune ne disposaient pas de ressources financières suffisantes pour pouvoir s'offrir ce type de soins nécessaires.
L'idée est de permettre de réduire les « coûts patients » et développer une structure « sociale » à disposition du public en difficulté mais nécessiteux.
Notre projet vise les personnes qui ont besoin de ces soins et qui ne peuvent pas se le permettre financièrement. Celles-ci peuvent se présenter au CPAS. Sur base d'une enquête sociale, une carte de 5 soins à prix réduit sera donnée à la personne demandeuse.
Ces séances de pédicure ont lieu les jeudis (sur rendez-vous uniquement) jour du marché, dans la grande salle au rez-de-chaussée du CPAS de GOUVY.

Si vous êtes confrontés à ce type de difficulté, n'hésitez pas à contacter une assistante sociale du CPAS de GOUVY.

Contact : Marie-Aline BOSSICART 080/29.20.31 - Carole GASPAR 080/29.20.35 - Sophie MELCHIOR 080/29.20.37

LE GOÛTER DE NOËL DES AINÉS

Au vu de la situation du Covid-19, nous ne sommes pas en mesure actuellement de garantir avec certitude l'organisation de notre traditionnel Goûter de Noël des Ainés.
Nous attendons les prochaines décisions du Conseil National de Sécurité. Si une décision favorable quant à l'organisation de ce type de manifestation venait à être prise, vous recevrez, comme chaque année, notre invitation dans votre boîte aux lettres.

SERVICE DES REPAS DU CPAS

Le service de repas du CPAS assure la livraison de repas chauds complets et ce, pour les sept jours de la semaine, selon la convenance. Tous les matins, à l'exception du dimanche, le personnel du service livraison des repas arpente les routes de la commune pour effectuer les livraisons de repas auprès des bénéficiaires. Le samedi, il est possible de se faire livrer un second repas à réchauffer le dimanche.
Que vous soyez une personne âgée, atteinte d'un handicap ou momentanément en difficulté pour quelque raison que ce soit (maladie,...), le service pourra répondre à votre demande. Il est important de signaler que les repas peuvent être adaptés selon le régime alimentaire prescrit par le médecin (sans sel, diabétique,...). Ils sont composés d'un potage, d'un plat et d'un dessert. Si le plat du jour ne vous convient pas, une alternative vous est proposée.
Le prix du repas est calculé selon vos revenus (de 3,50€ à 4,50€). A cette fin, une assistante sociale se rend à votre domicile afin de vous informer et de déterminer le prix du repas. Le paiement peut s'effectuer par facture ou par domiciliation.

Contacts : Marie-Aline BOSSICART 080/29.20.31 - Carole GASPAR 080/29.20.35 - Sophie MELCHIOR 080/29.20.37.

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT

UN ÉTÉ UN PEU SPÉCIAL À LA MAISON DES JEUNES MJ 23

Voilà déjà que s'achève un été pour le moins spécial à la MJ 23. Chamboulé par la situation sanitaire que nous connaissons tous, il n'en a pas moins été rempli de projets et d'activités en tous genres.
Véritable fil rouge de la MJ 23 depuis la fin du confinement jusqu'à la fin de l'été, les colis créatifs distribués tout au long de cette drôle de période ont récolté un franc succès. Pensés avec les jeunes, ces colis ont permis à chacun de pouvoir bénéficier d'un mini-atelier artistique livré directement à domicile ! Ainsi, plus de 70 colis ont été déposés entre les mains de petits et grands jeunes ces derniers mois. Une façon de continuer à proposer les ateliers créatifs de la maison des jeunes sous une nouvelle forme malgré le contexte difficile.
Malgré cela, le collectif n'a pas été en reste cet été à la MJ ! Après quelques adaptations pour pouvoir accueillir tout le monde dans les conditions nécessaires, ce sont les stages et les activités d'été qui ont pris place à la MJ 23. Stages sportifs, artistiques ou créatifs, sorties culturelles et récréatives, c'est masque sur le visage et gel en main que les activités ont repris leur cours. L'été 2020 s'est terminé par le projet « Porte ta voix » mis en place par les plus grands jeunes de la MJ 23. Durant une semaine, le groupe du projet a travaillé sur la création d'un outil d'information et de sensibilisation autour des violences conjugales à destination des jeunes, et des moins jeunes. C'est ainsi que les jeunes de la MJ ont réalisé plus de 200 sacs en coton sérigraphiés de leurs mains, porteurs d'un message imaginé et créé par eux, qui ont été distribués dans diverses associations et structures locales d'aide, d'accompagnement et d'information à la jeunesse. Un moyen de donner aux jeunes la parole autour d'un sujet toujours aussi important à aborder. De la création du message à l'impression des sacs jusqu'à leur distribution, les jeunes ont porté le projet de A à Z, bravo à eux !
Pour être tenus informés de nos activités et projets, n'hésitez pas à nous contacter.

Contact : page facebook « Maison des Jeunes "MJ 23" » - site web « mj23.gouvy.eu » - 0470/71.27.42 - mj23@gouvy.eu.

SOUTIEN SCOLAIRE SOLIDAIRE

Dès cette rentrée scolaire, le Plan de Cohésion Sociale de Gouvy lance son projet de soutien scolaire solidaire !
Très motivées, les bénévoles du groupe ont souhaité démarrer anticipativement le projet afin de permettre aux enfants qui le souhaitaient de remettre un pied à l'étrier avant la rentrée des classes.
Pendant quatre séances, une dizaine d'enfants de primaire ont bénéficié du service afin de se réapproprier les balises de la lecture, le tout de manière ludique et dans la bonne humeur.
La semaine du 31 août, le soutien scolaire n'a pas été organisé... Le temps pour le service et les bénévoles de faire un petit bilan des quatre premières séances et pour les enfants de préparer leur cartable et recouvrir leurs cahiers !
Dès le 14 septembre, le soutien scolaire sera accessible, sur réservation préalable, à tous les enfants de primaire domiciliés et/ou fréquentant une des six écoles de la commune de Gouvy.

- Où ? Au château de Gouvy.
- Quand ? Les lundis et jeudis, en période scolaire, entre 16h00 et 18h00 - UNIQUEMENT sur inscription.
- Prix ? 0,50€ par demi-heure entamée sur base d'une carte prépayée de 10€.

Le montant de 10€ est à verser AVANT la première participation sur le numéro de compte BE35 0910 0050 5237 avec en communication « SOUTIEN SCOLAIRE + NOM et Prénom de l'enfant ».

R.O.I disponible auprès des bénévoles ou sur le site de la commune de Gouvy : www.gouvy.be

Informations et inscriptions : Laura GRESSE - 080/29.29.33 – 0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be

NOUS SOMMES TOUJOURS À LA RECHERCHE DE VOLONTAIRES !

Vous avez envie de mettre votre savoir au profit des enfants en difficultés scolaires ?
Vous souhaitez accompagner et soutenir des enfants dans leurs apprentissages scolaires?
Vous souhaitez faire des rencontres et partager vos expériences ?
Vous êtes disponibles le lundi et/ou le jeudi de 16h00 à 18h00 ?
Vous souhaitez partager vos savoirs et vos compétences ?
N'hésitez pas à rejoindre notre équipe !

Plus d'informations : Laura GRESSE - 080/29.29.33 – 0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be

« FILLE OU GARÇON, FAIS CE QU'IL TE PLAIT ! »

UNE APRÈS-MIDI D'ANIMATIONS À DESTINATION DES ENFANTS DE 5E ET 6E PRIMAIRE

La danse pour les filles ? Le foot pour les garçons ? Et si on faisait ce que l'on a envie... !

La commune de Gouvy, en partenariat avec les Scouts de Gouvy, la MJ23 et la Ligue des Familles, propose une journée de sensibilisation aux enfants de 5e et 6e primaire de la commune de Gouvy.

Quand ? Le 17 octobre 2020 de 13h00 à 17h00

Où ? A l'école de Cherain

Quoi ? Une après-midi d'animations ludiques qui invitent les enfants à se questionner sur les idées reçues et que notre société reflète.

Parce qu'après tout, qu'on soit une fille ou un garçon, l'important est de faire ce que l'on aime !

Inscription pour le 14 octobre au plus tard ! Rejoins-nous !

Contact et Inscriptions : Laura GRESSE - 080/29.29.33 – 0499/35.54.67 – laura.gresse@gouvy.be.

LA POLICE VOUS INFORME

Zone de police Famenne-Ardenne

La numérotation de votre immeuble : une obligation légale !

Une circulaire d'octobre 1992, relative à la tenue des registres de la population et des étrangers, stipule qu'un "*numéro distinct doit être apposé de manière visible à côté de chaque porte ou autre issue sur la voie publique de tout bâtiment habité ou susceptible de l'être, à moins qu'il ne s'agisse d'une seconde issue, et que la première soit déjà numérotée*".

Cette règle permet aux communes de pouvoir identifier la population présente sur son territoire mais permet surtout aux services d'ordre et de secours de pouvoir localiser rapidement une habitation.
En cas d'intervention, un immeuble non numéroté peut parfois faire perdre de précieuses minutes aux services de secours.

C'est pourquoi le Règlement Général de police, valable sur le territoire des douze communes de la zone de police Famenne-Ardenne, prévoit que « *le propriétaire d'un immeuble est tenu de procéder à ses frais au numérotage de celui-ci conformément aux dispositions arrêtées par l'administration communale. Ce numéro devra être installé de telle façon qu'il soit visible et lisible de la voie publique. Si le bâtiment est en retrait de l'alignement, l'autorité communale compétente pourra imposer la mention du numéro à front de voirie.* »

En cas de non-respect de cette obligation, une amende administrative allant jusqu'à 350€ pourra de ce fait vous être infligée.

Pour votre sécurité, pensez donc à numéroter adéquatement votre habitation.

CULTURE - EPN - BIBLIOTHÈQUE - EVÉNEMENT

BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE PROVINCIALE

MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE CONVENTION À PARTIR DU 1ER NOVEMBRE PROCHAIN

En juin dernier, le conseil communal a renouvelé sa convention avec les services de la bibliothèque itinérante provinciale (Bibliobus).
Les arrêts définis ont été réfléchis de façon à rencontrer au maximum les besoins de lecture des citoyens de la commune.
Ainsi, à partir du 1er novembre prochain, le bibliobus s'arrêtera une fois par mois (hors juillet et août) dans les villages de Beho (devant l'école de 12h50 à 13h50), Bovigny (sur le parking de l'église de 9h30 à 10h30) et Cherain (place de l'église de 10h45 à 11h45).
En principe, les dates seront les suivantes : le 13 novembre, le 11 décembre, le 8 janvier, le 12 février, le 12 mars, le 9 avril, le 14 mai et le 11 juin.

Contact et informations : 084/84.05.15
bibliobus@province.luxemboug.be
http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be

SERVICE CULTUREL COMMUNAL

EVASION CULTURELLE AUTOMNE/HIVER 2020

- **CONFÉRENCE GAUGUIN**
  le vendredi 9 octobre à 19h30
  « Avec Gauguin... jusqu'aux Îles Marquises »
- **CONFÉRENCE ANTONIO CANOVA**
  le jeudi 22 octobre à 19h30
  « Le triomphe de la beauté dans le marbre »
- **« EMOTION VEGETALE »**
  du 14 au 22 novembre 2020
  Exposition au château de Gouvy
  Vernissage le 13 novembre à 19h
- **UNE SOIRÉE EN COMPAGNIE DE CHOPIN**
  le vendredi 27 novembre 2020 à 18h
  Un diner -concert
- **CONCERT PERCUTIONS**
  le samedi 19 décembre 2020 à 20h

ATELIERS ARTISTIQUES 2019-2020

- **Atelier Cirque à partir de 6 ans**
  Chaque mercredi de 15h30 à 17h. A partir du 23 septembre 2020.
- **Atelier Arts Plastiques ados-adultes**
  Chaque mercredi de 18h30 à 21h. A partir du 30 septembre 2020.
- **Atelier Créatif pour enfants à partir de 4ans**
  Le mercredi (1 semaine/2), de 15h à 17h. A partir du 30 septembre 2020.
- **Atelier Littéraire**
  Le samedi (1 x par mois) de 10h à 12h. Démarrage le 19 septembre 2020.
- **Atelier Patchwork**
  Le samedi (1 x par mois), entre 14h30 et 16h30. A partir du 19 septembre 2020.
- **Atelier Dentelle**
  Le samedi entre 13h30 et 16.00 : 26 septembre, 24 octobre, 28 novembre, 19 décembre.

Inscription obligatoire à chaque atelier auprès du Service culturel de Gouvy.

Lieu de déroulement des ateliers (à l'exception de l'atelier cirque) : château de Gouvy - rue d'Houffalize, 12.

Le déroulement des événements proposés se fera dans le respect des conditions sanitaires du moment. Soyez attentifs aux consignes de dernière minute. Réservation obligatoire !

Infos et inscriptions : 080/29.29.45 - 0495/14.69.80 - dorina.muntean@gouvy.be - brochure culturelle en ligne sur www.gouvy.be

TOURISME

NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE

Depuis 2 ans, l'opération *Tourisme pour Tous*, organisée avec le CGT dans le cadre du Plan de Lutte contre la Pauvreté a permis d'offrir à 112 personnes une demi-journée de détente en mode *Sports d'Hiver*. Les bénéficiaires ont reçu une entrée pour la patinoire à Vielsalm et un chèque à valoir à la cafétaria. Pour clôturer cette action et utiliser les fonds qu'il nous reste, nous avons proposé cet été une version *Sports de plein air pour tous*. 300 chèques valables dans des attractions de Haute Ardenne ont été distribués aux 4 CPAS des communes et à l'AMO l'Etincelle. Ils permettent aux personnes bénéficiaires de faire une pause dans un quotidien compliqué, de recharger leurs batteries pour mieux rebondir, de se sentir intégrés et de se relaxer en famille ou entre amis. Les attractions partenaires sont Avenature et son parcours d'accrobranche à Farnières, Val de Wanne et le puzzle pack (labyrinthe géant, golf champêtre, go-kart, château gonflable, trampoline, ...), le Sentier pieds nus à Montleban et RC Paint et son paint-ball à Sart/Thier del Preu. Merci à la Wallonie de nous avoir permis d'offrir ces instants de plaisir, tout en soutenant le secteur touristique !

Nos bureaux ont connu une fréquentation record, plus de Belges en général, par contre les Hollandais et les Français en nette diminution. La vente des cartes de promenades a explosé, ce qui témoigne d'un renouveau de notre public et de l'intérêt des locaux pour l'offre touristique de nos communes. Center Parcs a connu une fréquentation à plus de 90 %, bien que l'Aquamundo ait été fermé au grand public. Les campings et hébergements de petite capacité ont tiré leur épingle du jeu, plus compliqué pour les grands gîtes. Pour les attractions et musées, c'est plus variable : certains ont eu du monde, grâce à l'organisation d'activités adaptées, d'autres sont en-dessous de leurs attentes. Les activités de plein air ont pu en partie éponger les pertes du confinement. Tous ont pris les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de leurs clients et ceux-ci en ont été reconnaissants. Gageons qu'ils reviendront chez nous à l'avenir !

Quant aux manifestations qui ont pu se tenir, mention spéciale aux marchés de producteurs locaux, aux balades du jeudi, aux concerts *Musicales Salmiennes et Musique en Place* à Vielsalm, aux randos spectacles *Toute l'Ardenne en Légendes* et aux expos à Trois-Ponts, aux organisations théâtrales et cinémas en plein air. De nombreuses émissions radio et TV ont vanté notre région, merci à eux ! Je vous invite à les revoir en podcast sur RTBF Auvio, RTL Play et les sites ou pages Facebook de Bienvenue chez vous, TV Lux, Vedia, Trekking et Voyage entre autres.

Enfin, cocorico, notre brochure Nature en famille est partie comme des petits pains ! Bravo les enfants !

Cet automne, des balades champignons ou brame du cerf seront organisées, ainsi que plusieurs marchés de producteurs. Vous trouverez sur notre site les infos chasses et l'agenda des activités. Nos bureaux restent ouverts pour vous accueillir et vous informer. Je nous souhaite à tous le meilleur, allons de l'avant !

Contact : Sylvie LEJEUNE-JANKOWSKI, MT Haute Ardenne - www.haute-ardenne.be – Avenue de la Salm 50 à Vielsalm – 080/21.50.52.

QU'EST DEVENUE L'ANCIENNE FTLB (FÉDÉRATION TOURISTIQUE DU LUXEMBOURG BELGE) ?

Comme vous l'avez certainement appris, la FTLB (Fédération touristique du Luxembourg belge) telle que vous l'avez connue n'existe plus. Ses missions ont été assignées à deux nouvelles entités, qui collaborent main dans la main et partagent les mêmes bureaux à Marche-en-Famenne : le Service du Tourisme de la Province de Luxembourg et l'Association touristique du Luxembourg belge (ATLB).

Concrètement, le **Service du Tourisme de la Province de Luxembourg**, qui a été reconnu comme Fédération touristique par le Commissariat général au Tourisme depuis le 1er janvier 2019, a parmi ses missions :

- la promotion de la destination et ses produits touristiques au travers de ses outils de communication (site internet, réseaux sociaux, supports papier, ...) ;
- l'accompagnement et la professionnalisation des acteurs du secteur, notamment dans l'animation numérique, les tendances marketing, l'évolution du secteur, ... le comptoir Hôtels et le comptoir campings concourent en ce sens ;
- l'équipement touristique, en ce compris la réflexion à apporter quant à l'évolution de la signalisation touristique ;
- les subventions aux organismes touristiques ;
- l'organisation d'événements : challenge Province propre et fleurie, ...

De son côté, **l'Association Touristique du Luxembourg Belge** (il s'agit de l'ancienne a.s.b.l. FTLB dont le nom a été modifié) a désormais les missions exclusives suivantes :

- le développement et le suivi de projets européens à caractère touristique et au bénéfice de la Province de Luxembourg ;
- l'alimentation en contenus pour les besoins du Service provincial du tourisme en veillant à la promotion affinitaire, en visant en particulier les cibles suivantes : le groupe et le tourisme d'affaires ;
- le développement de la filière équestre et agricole.

Sur le site http://pro.ftlb.be/, vous retrouverez toutes les précisions quant à cette réorganisation ainsi que le kit de communication vous permettant d'obtenir les nouveaux logos de ces deux entités.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à revenir vers nous. Nos équipes restent à votre disposition pour vous aider dans vos projets touristiques.

Cordialement,

Valérie Lescrenier
Directrice du Service Provincial du Tourisme

Laetitia Brasseur
Directrice de l'ATLB

Contact : 19, Boucle de la Famenne - 6900 Marche-en-Famenne - www.pro.luxembourg-belge.be.

AÎNÉS

ENÉOSPORT

Enéosport est une association sportive de loisirs spécifiquement dédiée aux aînés. Elle compte 18.700 membres en communauté française. Le cercle énéosport Gouvy–Lierneux–Vielsalm vous propose ses activités.

Grâce aux compétences des animateurs locaux, la pratique sportive des aînés est organisée dans les meilleures conditions de sécurité et assure l'épanouissement et le bien-être physique, psychique et social des membres.

Droits d'inscription & frais dérisoires.

Au vu des circonstances actuelles, il vaut mieux contacter le responsable.

énéo Sport	Aquagym sauf congés scolaires	Lundi de 16h30 à 17h20	De septembre à juin	Piscine communale de Vielsalm	Gisèle Lejeune	080/21.54.16
		Lundi de 17h20 à 18h10				
		Lundi de 18 à 19h00	Juillet & août			
	Marche 4 à 5km & 7 à 8 km	Mardi 14h00	Sans interruption	Départ de différents endroits dans la région. Marche et promenade en alternance.	Chantal Devaux	0483/75.37.67
	Promenade 4 à 5 km				Monique Orban	080/78.68.49
	Marche rapide	1 mardi/mois 3h30 +/- 14km.	Suivant calendrier	Départ de différents endroits dans la région.	Claudy Lejeune	080/21.42.01
	Pilates	9h30 à 10h30	Mercredi	Locaux du CPAS, Rue d'Ourthe 12A à Gouvy	Marc Steinwehe	080/77.16.30
	Yoga I	9h00 à 10h00	Tous les vendredis	Locaux du CPAS, Rue d'Ourthe 12A à Gouvy	M.T. Nisen	0496/91.91.16
	Yoga II	10h30 à 11h30	Pendant l'année scolaire			
	Viactive Gym douce	Lundi de 15h00 à 16h00	Pendant l'année scolaire	I.S.C. Rue des Chars-à-Bœufs, 12 à Vielsalm	Annie Nisen	080/51.77.01
Enéo	Convivialité	1 réunion/mois	3ème jeudi du mois	Locaux de la mutuelle Chrétienne, Rue du Vieux Marché 5 à Vielsalm	Nicole Parmentier	080/64.34.05
	Rummikub	de 14h00 à 16h00	2ème & 4 ème mercredis		Josette Hugo	0497/71.68.62

ETÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE 2020 ! PROJET INTERGÉNÉRATIONNEL

Du 17 au 28 août dernier, quatre jeunes, Laura, Loriane, Lucie et Kévin ont été engagés par la commune de Gouvy dans le cadre de l'opération Eté Solidaire.

Le projet mis en place visait à promouvoir et renforcer la solidarité entre les générations. Ainsi, durant presque dix jours, les quatre étudiants ont effectué des petits travaux valorisants chez les ainés. Organisés en duos, ils ont pu, entre autres, réaliser des travaux de jardinage, de nettoyage extérieur, de rangement ou encore simplement jouer à des jeux de société en compagnie des ainés.

Plus qu'une première expérience de travail pour les jeunes, ce fut de précieux moments d'échanges, de partage et de solidarité. Voici leurs impressions ainsi que celles des personnes qui les ont accueillis.

« C'était agréable mais un peu fatiguant ! » - Laura

« On s'est amusés tout en se rendant utiles auprès des personnes. » - Loriane

« C'est une belle expérience, on crée des liens en rendant service aux gens. » - Lucie

« J'ai bien aimé le contact avec les ainés ! On a fait de belles rencontres. » - Kévin

« Initiative sympathique, rencontre vivifiante, presqu'un «goût de trop peu", et...si on recommençait l'année prochaine ! » - Jacqueline

« Je suis contente que les jeunes soient venus, ils ont fait du très bon travail. C'était un beau coup de main, une belle initiative. Je souhaiterais qu'on la renouvelle l'année prochaine ! » - Marie-Josée

« J'ai eu un très bon contact avec les jeunes. Ils étaient très à l'aise. C'était formidable ! L'expérience est à refaire. » - Denise

Merci à eux !

Lien vers le reportage TV Lux : https://www.tvlux.be/video/info/societe/gouvy-des-coups-de-main-solidaires_35303_344.html

Wallonie

ÉTÉ SOLIDAIRE 2020 "JE SUIS PARTENAIRE..."

SANTÉ

CROIX ROUGE DE BELGIQUE

Offrez un cadeau inoubliable

Donnez votre sang

Les prélèvements de sang se feront le vendredi 09 octobre

« Salle Cercle Chez Nous » avenue Noel à GOUVY

De 15h à 20h

CROIX-ROUGE de Belgique

ÉQUIPE MOBILE «SUR LA ROUTE»

ÉQUIPE MOBILE DE CRISE OU LONG COURS

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE DANS LA COMMUNAUTÉ

CHS l'Accueil de Lierneux

Ce service vise à offrir un accompagnement à domicile :

- en désamorçant un état de crise ;
- en favorisant l'accessibilité aux ressources ;
- en favorisant le dialogue entre les différents partenaires du réseau (professionnels, familles ou proches) ;
- en travaillant l'autonomie par la réhabilitation ;
- en soutenant les liens existants avec l'entourage ;
- en soutenant les projets personnels de vie ;
- par l'exploration de nouvelles formes de soins en santé mentale.

Ce service s'adresse à toute personne (à partir de 16 ans) présentant une souffrance psychique identifiée par un médecin et sur base volontaire. L'équipe est active sur les communes du sud de l'arrondissement de Verviers ainsi que sur plusieurs communes du nord de la province du Luxembourg, dont Gouvy.

L'équipe pluridisciplinaire comprend un médecin psychiatre, un coordinateur, des infirmières, des paramédicaux, des assistants sociaux et des psychologues. Elle fait partie du Réseau Santé Mentale de l'Est de Belgique (Le RéSME).

Toute demande peut être introduite par la personne concernée, par un proche, un médecin ou un professionnel en lien avec un service psycho-médico-social.

Contact : 080/29.22.72 ou 080/29.22.73 - Rue du Doyard 15 à 4990 Lierneux - Lierneux.psy107@isosl.be

SUR LA ROUTE accompagnement à domicile

ISOSL

NATURE-ENVIRONNEMENT

REMORQUE BÂCHÉE, NATURE PRÉSERVÉE !

Suite au constat de l'état de malpropreté de certains accotements et particulièrement à l'approche du recyparc, il paraît nécessaire de rappeler qu'afin d'éviter l'envol de déchets, l'arrimage des remorques est une obligation.

Conduire ses déchets au parc à conteneurs avec une remorque n'est en effet pas sans risques. S'ils sont mal arrimés, les déchets peuvent s'envoler dans la nature et souiller l'environnement. Au niveau de la sécurité routière, des déchets qui s'envolent sont aussi un danger sérieux pour les autres usagers.

Vous l'avez compris, ne fleurissons pas les bords de route avec nos ordures !

Pour lutter contre l'envol des déchets et autres objets transportés :

- bâchez votre remorque pour vous rendre au parc à conteneurs, vous éviterez ainsi que des déchets se dispersent en bord de route ;
- encouragez vos connaissances à faire de même.

Enfin, il est à noter que contrevenir à l'obligation de bâcher sa remorque est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 350 euros. En effet, la répression est malheureusement un passage obligé pour convaincre les plus récalcitrants.

STAGE PIERRE SÈCHE À OURTHE

Ce sont les première et dernière semaines des vacances scolaires qu'a eu lieu le stage de formation à la technique de pierre sèche avec la collaboration du PNDO, la MJ23, les formateurs de La paix Dieu et l'administration communale.

C'est au presbytère du village d'Ourthe où les jeunes de la MJ23 se sont installés avec leurs éducateurs que le projet a vu le jour afin de les sensibiliser à la préservation du patrimoine et à la transmission de techniques ancestrales grâce à la présence des formateurs de l'agence wallonne du patrimoine de la Paix Dieu et des experts du Parc naturel des 2 Ourthes et de citoyens intéressés et dévoués qui ont participé également.

De l'approvisionnement en matière première, la pierre de notre carrière de Cierreux, avec l'aide des ouvriers communaux, jusqu'à la réalisation du mur en pierre sèche et l'incidence qu'il apporte à la biodiversité de la faune et de la flore. Les participants ont pris beaucoup de plaisir et conscience de l'importance de la préservation de ce type de patrimoine.

Tous nos remerciements aux participants et à l'accueil qui leur a été réservé au cœur du village d'Ourthe.

GRINOLOCO ! C'EST QUOI ?

C'est une jeune entreprise éco-responsable, créée en avril 2020. Elle a pour objectif de développer la production de fruits et légumes au cœur des villes.

L'entreprise utilise les parties des jardins non utilisées des particuliers pour produire et vendre localement la production.

Pour se faire, Grinoloco se base sur un système agro-écologique diversifié, constitué de petites structures agricoles pratiquant les principes de la permaculture.

L'entreprise permet aux particuliers de soutenir et de favoriser une consommation locale et responsable.

Vous avez votre potager et souhaitez pouvoir proposer vos récoltes à vos voisins et aux habitants environnants ?

Vous voulez consacrer un bout de votre jardin à la création d'un potager, seulement vous n'avez pas de temps à lui consacrer ?

Vous voulez consacrer un bout de votre jardin à la création d'un potager. Vous avez du temps à lui consacrer, mais vous n'avez pas le savoir faire ?

Pour en savoir plus : https://www.grinoloco.com

NE CONFONDONS PAS TOILETTES ET POUBELLES !

On pourrait penser que jeter quelques déchets dans les toilettes est sans conséquence, on y évacue bien le papier toilette et nos excréments ! C'est faux ! Il faut garder à l'esprit que même si nos eaux usées passent par une unité d'épuration avant d'être rejetées dans l'environnement, ce traitement des eaux n'élimine pas tous les déchets ! Cela a des conséquences écologiques et économiques. De plus, jeter des ordures dans les WC peut boucher vos canalisations ou le réseau d'égouttage. Alors, que ne faut-il **PAS JETER** dans les toilettes ?

Les restes de nourriture. Outre le fait de boucher les canalisations comme déjà dit, une fois à la station d'épuration, ces déchets sont une charge polluante supplémentaire à traiter alors que ceux-ci doivent normalement être jetés dans le duobag avec les déchets biodégradables ou, encore mieux, être compostés.

Les huiles et les graisses de cuisine. Elles n'ont rien à faire dans nos toilettes car les gras au contact de l'eau s'agglomèrent pour former des bouchons dans les canalisations, colmatent les drains dispersant ! Les huiles de friture peuvent être stockées dans un récipient en plastique puis déposées au recyparc pour être recyclées en biocarburant. Nous vous conseillons même d'essuyer votre vaisselle graisseuse avec de l'essuie-tout avant de la laver.

Les déchets de salle de bain : cheveux, fils dentaire, lentilles de contact, rouleaux de papier toilette, cotons-tiges, cotons démaquillants, lingettes, tampons, serviettes hygiéniques, préservatifs,.... (Petite info : le coût de débouchage des égouts en Wallonie est de 3 millions d'euros par an !) Attention, même les lingettes biodégradables ne doivent pas être jetées dans les toilettes ! En effet, elles n'ont pas le temps de se dégrader dans les canalisations (elles ne se dégradent qu'au bout de 3 mois). Déchets à jeter systématiquement dans la poubelle avec les déchets résiduels.

Les médicaments (sirops, comprimés, gélules et autres pilules). Les molécules composant les médicaments ne sont pas traitées par les petites unités d'épuration et se retrouvent donc au final dans nos rivières et nos nappes phréatiques !! Une fois rejetées dans les rivières, elles pourraient perturber la faune aquatique et favoriser les bactéries résistantes aux antibiotiques. Le bon geste à adopter est de les ramener à la pharmacie ou au recyparc.

Les produits chimiques (restes de peinture, white spirit, solvant, pesticide,...). Ne surtout pas les jeter dans les toilettes car ils ne sont pas traités par les unités d'épuration classiques et sont même nuisibles à leur bon fonctionnement. En effet, les produits chimiques intoxiquent les micro-organismes qui servent à épurer les eaux. Ils vont donc s'accumuler dans les rivières et être toxiques. Mais que faire de ces déchets spéciaux alors ? Ceux-ci doivent être déposés au recyparc.

Cet autre petit rien qui peut causer beaucoup de dégâts : le mégot de cigarette. S'il semble anodin, n'oublions pas qu'un mégot peut polluer 500 litres d'eau !

Au final, hormis l'urine, les selles et le papier de toilette, la cuvette des wc n'a pas pour vocation de recevoir d'autres déchets !

Le Contrat de rivière de l'Amblève.

Ambleve/Rour
Amel/Rur
CONTRAT RIVIÈRE/FLUSSVERTRAG

Des fruitiers et des arbres pour la commune de Gouvy !

Bonjour à tous ! Comme cela fut déjà le cas par le passé, le Parc naturel des deux Ourthes souhaite vous proposer des arbres fruitiers d'anciennes variétés choisis pour bien résister au climat, ainsi que des arbres à planter en "arbres isolés"… en espérant qu'un jour ils deviennent remarquables !

Mais afin d'en profiter… Que faut-il faire ?

Des pommes ?

Non, des poires…

…ou des prunes !

1 CHOISIR ce que vous souhaitez dans la liste ou sur notre site → www.pndo.be

2 COMMANDER au maximum 3 arbres → marie.eve.castermans @ pndo.be

3 PAYER le montant avec le n° de lot → BE95 7512 0035 5358

4 VENIR CHERCHER vos arbres à la date qui sera communiquée

5 RÉALISER vos plantations dans les plus brefs délais. Le terrain peut déjà être préparé

Et des arbres à planter ! !

Au choix - 10€ par arbre - voici la liste pour cette année ! Elle se trouve sur notre site avec une description plus précise des variétés. Elle comprend également des arbres à planter isolés.

- **Pommiers** : Reinette étoilée – Président Roulin – Belle-fleur large mouche – Reinette Hernaut – Cwastresse simple – Radoux – Jonathan
- **Poiriers** : Saint Mathieu (à cuire) – Triomphe de Vienne – Conférence
- **Pruniers** : Altesse simple (notre "*quetsche*") – Belle de Thuin – Reine Claude d'Oullins
- **Arbres à planter isolés** : Tilleul – Châtaignier – Charme

Attention…

Réservation jusqu'au samedi 10 octobre !

- *Chaque foyer de la commune peut commander au maximum 3 arbres **à 10€/pièce** (commandes dans la limite des stocks disponibles).* Les 10 euros comprennent l'arbre et le tuteur, vous payez ainsi moins de la ½ du prix.
- *Les réservations se font jusqu'au 10 octobre 2020 au plus tard et vous recevez alors **votre numéro de lot** **à nous communiquer lors du paiement**.*
- *Vous payez sur le compte du Parc naturel : **BE95 7512 0035 5358** (votre paiement = la confirmation de votre commande !)*

Afin que les arbres plantés aient les meilleures chances de prospérer, il est nécessaire que votre terrain soit bien drainé, bien exposé, si possible abrité des vents dominants (prévoir de quoi attacher l'arbre au tuteur). Chaque arbre doit bénéficier d'une surface minimum de 10m/10m (donc, un arbre par are… !). Vous disposerez d'informations à la plantation ou à la taille le jour de la distribution des arbres précisé ultérieurement et prévu aux environs de la Sainte Catherine.

Parc naturel des deux Ourthes

Avec le soutien de la Wallonie

Opération réalisée avec le soutien de la Wallonie – Action "Conservation de la Nature" dans les Parcs naturels.
Infos : Marie-Eve Castermans - Rue de Laroche, 8 - 6660 Houffalize - 061.210.400 ou marie.eve.castermans@pndo.be

2020 : 12ÈME ANNÉE DE LUTTE CONTRE LA BERCE DU CAUCASE. L'HEURE EST AU BILAN !

Pour la 12ème année consécutive, la commune de Gouvy participe à la lutte contre la berce du Caucase dans le bassin hydrographique de l'Amblève (et dans celui de l'Ourthe pour la partie sud de la commune). **C'est grâce a un engagement sans faille que cette campagne coordonnée par les Contrats de rivière s'avère très efficace !**

Rappelons qu'il est très important de veiller à la bonne méthode utilisée. Couper la plante au ras du sol est inefficace et même problématique puisque celle-ci repousse et se dépêche de faire une fleur !

Non, la bonne méthode et la plus naturelle est la coupe sous le collet c'est-à-dire à 10-15 cm dans le sol.

Le 12 septembre 2019, une réunion s'est tenue à Jambes avec la Cellule Espèces Invasives de la Région wallonne en charge de la lutte contre les invasives pour évaluer l'efficacité du plan berces et réfléchir à des pistes pour un plan balsamines.

Il nous est revenu que "notre gestion s'avère d'une efficacité redoutable" ! Et que c'est dans le bassin de l'Amblève qu'il est constaté le plus fort taux d'éradication !

Il est clair que nous avons une diminution du nombre de plants encore présents (et gérés), et une augmentation significative du nombre de sites contrôlés ne présentant plus aucun plant de berce.

Après 10 ans de gestion, soit en 2018, nous avions pu estimer que la berce avait été éradiquée sur 85 % des sites connus dans le bassin de l'Amblève. C'est d'autant plus vrai pour la partie "Amblève » de la commune de Gouvy, qui présentait très peu de sites de berces, et de petite taille. Mais d'excellents résultats ont également été obtenus dans la partie sud de la commune, présentant plus de sites de berces et de plus grande taille, gérés tout aussi efficacement sous la supervision de nos collègues du Contrat rivière Ourthe.

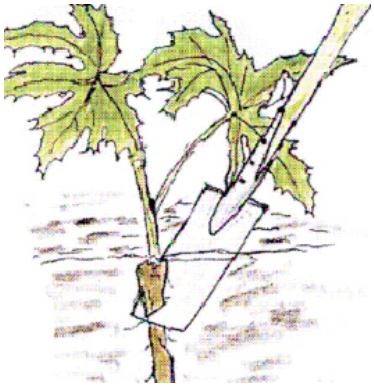

Le travail réalisé par tous les partenaires durant ces années de gestion porte ses fruits ! Les équipes sont efficaces, prudentes (aucun cas de brûlure ne nous a été signalé ces 4 dernières années) et ont de moins en moins de berces à gérer. La gestion s'effectue sur des plants plus petits et de moins en moins de plants en fleur.

Petit bémol malgré tout, chaque année plusieurs nouveaux sites de berces non connus sont découverts. Si un seul plant fleurit, c'est plus de 10.000 graines qui sont libérées et qui pourront germer au cours des 7 années suivantes ! Pour info : trois nouveaux sites ont été découverts en 2019 dans le bassin de l'Amblève (mais chaque fois avec moins de 10 plants/plantules) ... sur 1200 km2 surveillés !

Si des résultats concrets sont bien là aujourd'hui, il faut rester vigilant et poursuivre la gestion sans relâche le long de nos cours d'eau, vecteur de dispersion des graines, mais aussi sur le reste du territoire.

Vous pouvez aussi nous aider ! Si vous repérez des berces du Caucase (des plants non repérés lors du passage des équipes de gestion, ou même des sites non encore connus et donc encore jamais gérés), signalez-les à votre commune ou au Contrat rivière de votre zone (Amblève ou Ourthe). Vous contribuerez ainsi à l'efficacité du travail de gestion mené depuis 12 ans déjà !

Le Contrat de rivière de l'Amblève

Ambleve/Rour
Amel/Rur
CONTRAT RIVIÈRE/FLUSSVERTRAG

ASSOCIATIONS

VIE ASSOCIATIVE - ATTRIBUTION DES SUBSIDES

La commune de Gouvy entend formaliser l'octroi de subventions qui contribuent au développement local de l'entité en soutenant la vie associative, les activités sportives, culturelles et de loisirs mises en place par les associations et comités gouvions dont l'action est notamment située sur notre territoire et qui y développent leurs activités.

Ainsi, en mars dernier, la commission subside a fait le choix de mettre en place une ligne de conduite afin d'objectiver l'attribution des subsides sur base de différents critères (entretien d'une infrastructure, nombre d'activités organisées, public cible, ...). C'est la raison pour laquelle certaines associations ont pu voir le montant de leur subside légèrement modifié cette année.

Des points supplémentaires pourront désormais être obtenus dès 2021 pour **la réalisation d'une action environnementale** (autre que village propre - par exemple : entretien d'un sentier).

La ligne de conduite présentant l'octroi des subsides est disponible sur le site communale dans l'onglet destiné aux associations. Le prochain rapport d'activités sera adapté en fonction de cette nouvelle ligne de conduite et sera envoyé aux différents bénéficiaires vers la fin novembre.

SFC

ACTIVITÉS 2020-2021 POUR GOUVY

ECOLE COMMUNALE DE CHERAIN :

Jeudi de 18h30 à 20h - Step/Cross-Fit/Stretching - Annick

ECOLE COMMUNALE DE BOVIGNY :

Nouveauté : **mercredi à 14h, initiation à la marche nordique** pour adultes-séniors. Deux modules de 10 séances (automne 2020 et printemps 2021). Répartition de groupes en fonction des inscriptions !!! (50 euros pour un module).

Samedi :

- 9h15 à 10h15, Psychomotricité à partir de 18 mois avec Eloïse et Tessa.

- **10h30 à 12h Cross-Fit** avec Annick.

-"News" LE SAMEDI DE 17h à 18h, reprise de "Je cours pour ma forme" – initiation (0-5kms)/perfectionnement (5-10 kms). Deux modules de 10 séances (automne 2020 et printemps 2021). Formation des groupes en fonction des inscriptions !!! (50 euros pour un module), avec Fabian !

Infos et inscriptions : via le site sportfunculture.be.

LÈS WALONS DÈL HÔTE ARDÈNE ANONCÈT...

VOUS AIMERIEZ PARLER OU REPARLER LE WALLON ?

Rejoignez-nous, venez raconter vos histoires, vos blagues ou parler des thèmes qui vous tiennent à coeur, en wallon.

Où ? Au château de Gouvy. (Première porte à droite en entrant)

Quand ?

- mercredi 14 octobre 2020 de 15 à 17 heures
- mercredi 11 novembre, pas de réunion (jour férié)
- mercredi 09 décembre 2020 de 15 à 17 heures

Sous réserve des décisions prises par le conseil de sécurité .

Contact: Christian Thirion 0474/943.413

FNAPG-FNC

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS DE GUERRE ET DES ANCIENS COMBATTANTS (SECTION DE GOUVY)

Depuis 1945, plus rien d'aussi grave ne s'est passé!

Début février 2020, nous commencions à revivre un événement important. Le Coronavirus est pour moi une guerre avec un ennemi invisible, dissimulé, inaudible, incompréhensible mais il est bien là!

Cette période de confinement nous a réappris une chose importante : l'unité dans la difficulté et dans le drame pour certains. Restons solidaires et unis pour penser à ceux qui nous ont quittés dans d'énormes difficultés.

N'oublions pas les événements difficiles qui se sont déroulés. Gardons le souvenir de mémoire et apprenons aux jeunes à le cultiver. C'est notre devoir impératif à nous les aînés!

Jeunes ou aînés, venez nous rejoindre à l'association des anciens combattants de la Commune de Gouvy pour construire sur ce que nos parents nous ont légué et pour maintenir le dialogue entre le présent, le passé et l'avenir pour perpétuer le devoir de mémoire.

Il suffit de s'inscrire pour 12 euros (une seule affiliation par famille) pour l'année 2021 au compte n° BE71 0000 8066 2469 - FNC - 9X Rue d'Houffalize 6670 Gouvy et vous recevrez le journal des combattants à raison de 6 fois l'an, ainsi qu'une invitation pour le dîner du 11 novembre 2020.

Dans ce journal, toutes les actions du Pays y sont mentionnées ainsi qu'un article de la vie de la section de Gouvy.

Venez donc nous rejoindre pour que notre section puisse continuer à vivre!

Un grand merci d'avance!

R. Guillot-Pingue
Président d'honneur

W. Vranckx
Président

L. Hermans
Vice-président (chroniqueur)

A. Winand
Secrétaire-trésorier

SOCIAL

ALE

ACTIVITÉS

Insertion des chômeurs de longue durée par la remise en activité.
Activités proposées :
- garderie dans les écoles ;
- garde d'enfants au domicile des parents ;
- petit entretien des pelouses et jardins ;
- petits bricolages.

Heures d'ouverture : du mardi au jeudi, de 8h à 12h.

Contact : ALE Chantal Deroanne, Courtil 129, 6671 GOUVY - 0471/37.86.37 - ch.deroanne@gmail.com.

ALE AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI
DONNE UN COUP DE MAIN

MÉNAGE & VOUS - LE SAVOIR FER

Ménage & Vous : aide ménagère à domicile.

Le Savoir Fer : repassage de votre linge.

MÉNAGE & VOUS

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Contact : Karin PLOTTES, Courtil 129, 6671 GOUVY - 080/64.38.16.

LE SAVOIR FER

Horaire :
- lundi de 7h30 à 17h ;
- mardi, mercredi et jeudi de 8h à 14h ;
- vendredi de 8h à 17h.

Contact : Chantal DUFRASNE, Courtil 129, 6671 GOUVY - 0477/55.09.26 - ale.gouvy@scarlet.be

P'TITS SOLEILS

OFFRE D'EMPLOI - ACCUEILLANT-E D'ENFANTS SALARIÉ-E

Statut : Employé (CP 332) - Temps plein de jour

Vous êtes titulaire d'un diplôme lié au secteur de l'enfance : puériculteur/trice, éducateur/trice A2, auxiliaire de l'enfance (ou toute autre formation reconnue par l'ONE).

Vous avez une habitation ou disposez de locaux adaptables pour l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans.

Vous souhaitez vous investir professionnellement auprès des plus petits et de leur famille en proposant un accueil de qualité au quotidien.

Alors, envoyez votre CV et lettre de motivation au service des P'TITS SOLEILS, Service d'Accueillant(e)s agréé ONE sur les communes de Gouvy, Houffalize, La Roche, et Vielsalm.

Contact : ptits.soleils@skynet.be - 080/64.38.14 - Courtil 128 à 6670 GOUVY

GARDE D'ENFANTS MALADES – ACCUEIL ASSISTANCE

Votre enfant a trop de fièvre pour se rendre à l'école ?

Votre enfant est hospitalisé et vous ne pouvez pas vous absenter de votre travail ?

Votre enfant est porteur d'un handicap et vous désirez prendre du temps pour vous ?

N'hésitez pas à faire appel à Accueil Assistance ! Un service aux familles assuré par des accueillantes professionnelles !

La commune de Gouvy étant partenaire du service, les familles qui y font appel bénéficient d'avantages financiers ! (prise en charge du forfait de déplacement par la commune)

Permanences téléphoniques de 7h30 à 12h du lundi au vendredi et de 17h à 19h du dimanche au jeudi.

Informations et conditions : service Accueil assistance - www.accueil-assistance.be - 063/24.24.40 - accueil.assistance@promemploi.be

OPÉRATION CHOCO-CLEF

Suite au Covid-19, l'opération choco-clef aura lieu début octobre au lieu de début septembre.

Si un nouveau confinement devait avoir lieu, le porte à porte sera impossible.

Mais vos vendeurs habituels auront des chocolats à vendre, vous pourrez les contacter. En plus, il y aura 3 dépôts dans la commune : Pharmacie Guiot Gouvy, Pharmacie Simon Cherain et coiffure A.Noerdinger Gouvy.

La ligue a besoin de cet argent et nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Pour le comité S. Cremer

Ligue Belge de la Sclérose en Plaques
Communauté Française ASBL

L'OAFL, c'est quoi?

Service d'aide à domicile

Nos priorités? Votre confort et votre sécurité. Nous prêtons une oreille attentive à vos besoins et vous proposons une présence discrète et respectueuse de chacun.

Vous pouvez bénéficier de nos services, si vous rencontrez des difficultés familiales ou sociales, si vous rentrez de maternité ou d'hospitalisation, si vous êtes une personne handicapée, si vous êtes une personne âgée et souhaitez continuer à vivre chez vous.

Aide familiale :
L'aide familiale est formée pour accompagner au quotidien les familles et les personnes âgées. Elle vous accompagne dans vos tâches quotidiennes pour vous simplifier la vie. Elle prend en charge les tâches ménagères, la préparation des repas, les courses...

Garde à Domicile : Notre service de garde à domicile accompagne toute personne nécessitant une présence continue et incapable de se déplacer seul en dehors de son domicile. De quoi assurer une présence active et optimiser le bien-être mental, physique et social du bénéficiaire.

Aide-ménagère Sociale :
Formées et encadrées par une assistance sociale, nos aide-ménagères prennent en charge l'entretien d'habitations de particuliers. Leur mission? Aider les familles à conserver une bonne hygiène de vie et à mettre de l'ordre dans leur maison.

Contact : 080/51.00.84 ou par mail : info@oafl.be

Centre de coordination de Soins et d'aide à domicile

L'OAFL coordination organise le maintien à domicile et propose des prestataires de soins

La coordinatrice se rend au domicile ou à l'hôpital pour évaluer les besoins et informer sur les aides possible.
La coordinatrice organise le maintien à domicile et propose des prestataires de soins et / ou d'aide au domicile en respectant les choix du bénéficiaire.

Contact : 084/41.02.97 ou par mail : coordination@oafl.be

ECONOMIE, COMMERCES ET SERVICES

PAULINE DEPIERREUX
KINÉSITHÉRAPEUTE

Cabinet et domicile
0492/86.01.28
depierreux.pauline@gmail.com

Pauline DEPIERREUX
KINÉSITHÉRAPEUTE

SAPINS DE NOËL

AVIS AUX COMMERÇANTS ET ASSOCIATIONS DE VILLAGE DE LA COMMUNE DE GOUVY

La saison estivale se termine à peine qu'il faut penser à préparer la fin d'année, et plus particulièrement les fêtes de fin d'année.

Comme chaque année, la commune peut mettre à disposition des commerçants et des associations de village, des sapins de Noël qu'ils s'engagent à installer et à décorer devant leur vitrine (pour les commerçants), ou dans le village qu'elle représente (pour l'association de village).

Cependant, afin d'éviter le gaspillage, cette distribution ne se fera plus automatiquement.

Ces sapins de Noël ne sont bien entendu pas destinés à une utilisation privée...

Si vous êtes un commerçant ou une association de village, et que vous souhaitez obtenir une sapin de Noël, nous vous invitons à en faire la demande avant le 15/11/2020.

Réservation : 080/29.29.29 (uniquement le mardi et le mercredi) - chantal.huguet@gouvy.be.

UN SERVICE À LA LOUPE…

ESPACE PUBLIQUE NUMÉRIQUE (EPN)

UN ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE, À QUOI ÇA SERT ?

Un EPN est un lieu dédié à l'apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies.

Actuellement, les nouvelles technologiques se font de plus en plus présentes et deviennent parfois indispensables. Sophie, la responsable de l'EPN, se fera un plaisir de vous offrir en temps réel un accompagnement pédagogique adapté pour partir à la découverte ou pour approfondir vos connaissances dans ce domaine.

Cet espace s'adresse à un public élargi. De la personne qui n'a jamais touché aux nouvelles technologies à celle qui s'y connait davantage, chacun y est le bienvenu, tant pour un renseignement que pour une aide ou encore une formation.

A l'EPN, on vous accueillera avec vos objets personnels tels que votre ordinateur portable, votre tablette ou votre smartphone afin de vous permettre d'avoir accès à un connexion internet ou pour vous apprendre à utiliser ces engins technologiques.

www.gouvy.be

080/29.29.29

LES SERVICES PROPOSÉS SONT VARIÉS :

- apprendre à transférer des photos de son appareil vers son ordinateur ;
- apprendre à envoyer un mail avec ou sans pièce jointe ou à réaliser des vidéos conférence pour garder le contact avec la famille et les amis ;
- installer un antivirus, sauvegarder ses documents et ses photos afin ne pas les perdre ;
- surfer sur le net pour se divertir, apprendre de nouvelles recettes de cuisine, faire du bricolage, découvrir de nouvelles idées, s'informer, …
- apprendre à surfer de manière consciente et raisonnée en adoptant les gestes de prudence et en développant son esprit critique ;
- apprendre à utiliser le home banking (uniquement le mercredi matin en accès privé et sur rendez-vous).

A l'EPN, on vise à répondre aux besoins réels et immédiats des citoyens, le tout en allant au rythme de ceux-ci afin de permettre à chacun de s'approprier les choses.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE (PÉRIODE COVID)

LUNDI : fermé - MARDI : 8h30 - 16h30
MERCREDI : 8h30 - 12h00 (réservé à l'accès privé avec une seule personne dans le local)
MERCREDI : 14h00 - 18h00 - JEUDI : 8h30 - 16h30
VENDREDI : fermé

L'accès à l'EPN se fait uniquement sur rendez-vous Masque obligatoire et désinfection des mains.

PRIX

Carte prépayée de 15€ (10 x 1/2h d'utilisation).
Paiement préalable sur le numéro de compte de l'Administration communale de Gouvy BE35 0910 0050 5237 (en communication : EPN, nom et prénom)
Gratuit pour les – de 25 ans.

CONTACT :

Sophie Giles

0493/09.91.39

sophie.giles@gouvy.be

www.epn-gouvy.com